Image not found or type unknown

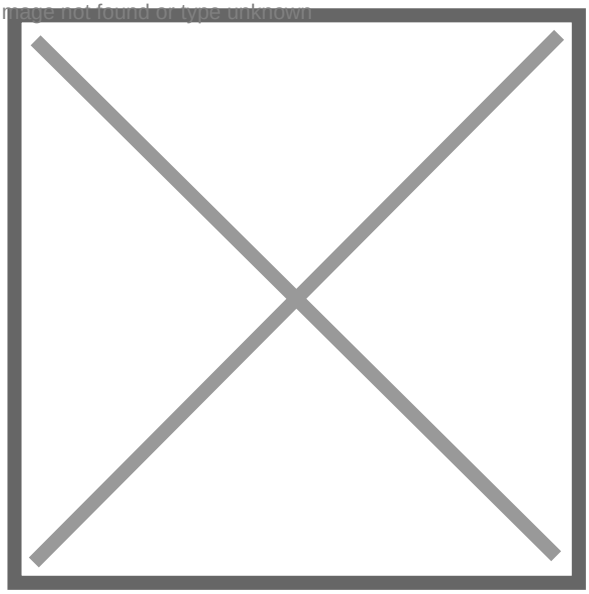

Refus de rembourser la caution de logement

Par **ess**, le **18/01/2011** à **23:55**

Bonjour,

j'ai quitté un appartement à montpellier aprés 10 ans de locations sans aucun retard de paiment ni litige avec le bailleurs Foncia Domicia.
j'ai remis l'appartement en trés bon état (le propriétaire àl'appui) :
- parquet dans les chambres
- spots dans le couloir;
- j'ai refais la peinture de tout l'appartement;
- carrelage aux toilettes.
- rajouter trois serrures sur la porte d'entrée + poignée bronze.
- vider la cave entiérement.

Aprés 2mois de ma sortie,foncia domicia m'a envoyé un chéque de 114 euros au lieu de +de 800 euros.
Quand j'ai demandé le motif de cela,on m'a dit qu'ils ont éfféctué des travaux par des entreprises.Alors j'ai demandé des factures,mais en vain. D'ailleurs,le propriétaire m'a confirmé qu'il a loué l'appartement le lendemain de mon départ car ce dernier était trés propre. en plus le nouveau locataire m'a fait une lettre qui montre que l'appartement n'a pas subit aucun travaux aprés mon départ; car il l'a visité quand j'étais entrain de le refaire. Alors Domicia m'ont volé ma caution .d'ailleurs ils sont connus dans ce domaine. Alors ce que je demande, qu'est-ce que je dois faire pour récupérer ma caution? surtout que je suis endetté actuellement et j'en ai besoin ; je suis un père de trois enfants ; je suis un simple ouvrier qui galère pour survivre.
merci.

Par **mimi493**, le **19/01/2011** à **00:12**

Si les deux mois après la remise des clefs sont passés, vous faites une LRAR de mise en demeure au bailleur (avec copie simple à l'agence) de vous rendre le dépot de garantie dans sa totalité ou de justifier conformément à la loi, la moindre retenue. Qu'à défaut, vous saisirez le tribunal de proximité.

PS : le bailleur n'a pas à effectuer les travaux, un simple devis suffit s'il y a des dégradations indiquées sur l'EDL de sortie.

Par **ess**, le **19/01/2011** à **00:41**

bonsoir et merci ;merci que signifie LRAR? comme ça je serai mieux renseigné et j'irai les voir demain ;

Par **mimi493**, le **19/01/2011** à **01:19**

Lettre recommandée avec accusé de réception

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés